

# INFO DÉCHÈTERIES



## Objet : changement de la carte d'accès en déchèterie

Depuis le 1er janvier 2021, la gestion et la distribution des cartes d'accès en déchèterie est assurée par Sitreva et non plus par l'Agglomération du Pays de Dreux.

A partir du 15 mars 2021, les cartes d'accès de l'Agglo du Pays de Dreux seront échangées contre le Pass'déchèterie Sitreva.

Cet échange se fera en déchèterie, lors d'un passage pour y effectuer un dépôt (inutile de venir exprès) et sur présentation d'un justificatif de domicile.

**A partir du 15 mars 2021**

Échange de la **carte d'accès Agglo** contre le **Pass'déchèterie Sitreva**



### Contact

Bruno LOURDELET - Nathalie DUJARDIN  
Tél : 01.34.57.12.20  
communication@sitreva.fr  
www.sitreva.fr  
facebook.com/sitreva

